



# INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Calcul de l'index d'égalité professionnelle Femmes / Hommes du 1/01/2024 au 31/12/2024

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Indicateur d'écart de rémunération	1	1,3	38	40	40
2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	1	0,3	20	20	20
3- Indicateur d'écart de taux de promotion	1	0	15	15	15
4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	Incalculable	0	0	0
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>83</b>		<b>85</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>98</b>		<b>100</b>

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.